

Prescriptions graphiques

- Arbre remarquable à protéger (art. L. 151-19)
- Bâtiments remarquables (art. L. 151-19)
- ▲ Cônes de visibilité (art. L. 151-19)
- ▲ Cônes de visibilité - inconstructible (art. L. 151-19)
- Petits patrimoines protégés (art. L. 151-19)
- ★ Changements de destination vers l'habitation (art. L. 151-11)
- ★ Interdictions de changement de destination pour les logements hôteliers et touristiques et les établissements de restauration
- Lignes commerciales (art. L. 151-16)
- Haies et talus protégés (art. L. 151-23)
- Mur d'intérêt patrimonial protégé (art. L. 151-19)
- Alignement ligne de référence
- Alignements d'arbres à protéger (art. L. 151-23)
- Cheminement doux à créer ou à conserver (art. L. 151-38)
- Linéaire préservation de l'habitat
- Marges de recul aux voies classées à grande circulation
- Limites de zones humides
- Espaces proches du rivage (art. L. 121-13)
- Lignes de référence dugabart
- Espaces Boisés Classes à protéger (art. L. 113-1)
- Espace Boisé Classe à créer (art. L. 113-1)
- Patrimoine paysager (art. L. 151-19)
- Bandes paysagères (art. L. 151-19)
- Emplacement réservé (art. L. 151-41)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L. 151-7)
- Périmètres de centralité commerciale (art. L. 151-16)
- Zones Non Aedificandi (art. R. 151-31)
- Périmètre de gel (art. L. 151-41)
- Servitude de mobilité sociale (art. L. 151-41)
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Zones humides protégées (art. L. 121-123)
- Submersion marine - zone de dissipation de l'énergie à l'entrée du système de protection
- Submersion marine - aléa fort
- Submersion marine - aléa moyen
- Submersion marine - aléa futur

Zonage

- Zones Naturelles
- Zones Agricoles
- Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité
- Zones Urbaines et A Urbaniser
- Zones d'Activités
- Zone A Urbaniser à long terme

Éléments de description des différentes zones

UA : Zone urbaine centrale
 UAcp : Zone urbaine centrale à valeur patrimoniale
 UB : Zone urbaine de faubourg
 UBd1 UBd2 UBd3 : Zones urbaines de Dinan
 UBSc : Zone urbaine de Dinan liée à la présence de collodifs
 UCa, UCb : Zones urbaines pavillonnaires
 UCc : Zone urbaine de Saint-Cast le Galdos en front de mer
 UCd : Zone urbaine pavillonnaire de Sables-d'Oz les pas
 Uy1, Uy2, Uy3 : Zones urbaines à vocation d'activité
 Uyc : Zone urbaine à vocation commerciale
 Ue : Zone urbaine à vocation d'équipement
 Ur : Zone urbaine à vocation touristique
 Uz : Zone urbaine conçue par une procédure de ZAC
 Upzo : Zone urbaine conçue par la présence d'une OAP valant règlement

1AUh1, 1AUh2, 1AUhp : Zone à urbaniser à vocation habitat d'activité
 1AUy1, 1AUy2, 1AUy3, 1AUy4 : Zone à urbaniser à vocation commerciale
 1AUc : Zone à urbaniser à vocation d'équipement
 1AUr : Zone à urbaniser à vocation touristique
 2AUh : Zone à urbaniser à long terme à vocation habitat
 2AUy : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activité
 2AUc : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'équipement
 2AUr : Zone à urbaniser à long terme à vocation touristique

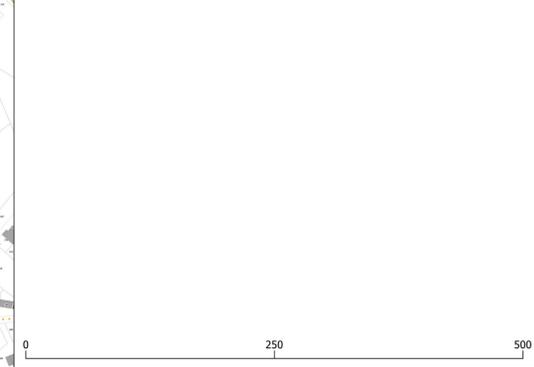
Zonages spécifiques liés aux communes littorales :
 N : Zone naturelle générale
 Nf : Zone naturelle liée aux exploitations sylvoles
 Npc : Zone naturelle liée à la protection des captages d'eau potable
 Ne : Zone naturelle liée à l'exploitation de carrières
 Ng : Zone naturelle liée à la présence d'un golf
 Ngr : Zone naturelle liée à une aire d'accueil des gens du voyage
 Nt : Zone naturelle liée à une activité touristique
 Nso : Zone naturelle liée à des espaces de loisirs
 Nj : Zone naturelle liée à des espaces de nature en ville à préserver
 Nes : Zone naturelle liée à l'implantation de dispositifs visant à produire de l'énergie solaire

Zonages agricoles :
 A : Zone agricole générale
 Aa : Zone agricole inconstructible
 Ay : Zone agricole liée aux activités isolées
 Ace : Zone agricole liée à une activité de centre-équestre

Indices de zonage spécifiques :
 (P) : Zone concernée par un PPRI
 (Pc) : Zone concernée par un périmètre de protection de captage d'eau potable

Liste des emplacements réservés

N°	Vocation	Commune	Destinataire	Superficie (m²)
204	Stabonement	Plevenon	Commune	1587
205	Votre	Plevenon	Commune	421
207	Votre	Plevenon	Commune	195
208	Stabonement	Plevenon	Commune	2712



CITADIA

DINAN AGGLOMÉRATION

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique

Plevenon

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Anné	Approbation
2019	2020

Échelle 1:2500ème